Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE,

- Vu le Décret n° 72-580 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Agrégés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5 ;
- Vu le Décret n° 72-581 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5 ;
- Vu la note de service n° MENH2407165N du 24/05/2024 parue au BOESR n° 26 du 27/06/2024, relative aux modalités d'emplois et à la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignements supérieur pour la rentrée 2025 ;
- Vu les délibérations du conseil d'administration du 28/11/2024 fixant les modalités de gestion des opérations de recrutement des enseignants du second degré et de création des commissions de recrutement ;

ARRETE :

Article 1 : Une commission d'affectation, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi 4846, en Histoire géographie-lettres, de la composante EHAAS est mise en place au titre du recrutement 2025 d'enseignants du second degré.

Article 2 : Sont nommés membres de ladite commission :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
M.	BONNOT	GAETAN	AGREGE	H1000
Mme	BURLOT	DELPHINE	MCF	22
M.	CAPOZZOLI	VINCENZO	MCF	21
Mme	CRAS	SOPHIE	MCF	22
M.	JULIEN	OCTAVE	CERTIFIE	H1000
Mme	MARANTZ	ELEONORE	MCF	22
Mme	MENEUX	CATHERINE	MCF	22
Mme	POILPRE	ANNE ORANGE	PR	21

Article 3 : Monsieur le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PARIS, le 29 avril 2025

La Présidente

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE
Présidente

Christine NEAU-LEDUC